Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 24 Doulkaada 1444
13 Juin 2023

N° 70

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1494**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1494**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1496**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1498**
Homologation de résolutions **1498**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1498**
Avis aux créanciers **1505**
Convocations
Sociétés anonymes **1507**
Autres sociétés **1514**
Divers
Avis au public **1514**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société Communautaire

- Nom de la société : Société citoyenne Locale d'agriculture et stockage Sidi Salah

- Type de la société : Locale

- Le montant du capital souscrit de la société : 10.000 Dinars

- Adresse du siège social : Dhokara Sidi Salah Alim Sened Gafsa

- Sujet de la société : Services agricoles et stockage des produits agricoles

- Fourniture de semences

- Fourniture de matériel agricole

- Stockage des produits agricoles

- Période prévue de la société : 99 ans

- Date de dépôt statuts de la société au Tribunal de Première Instance de Gafsa : 5 Juin 2023 sous le numéro 3439

- Domaine Juridique : 50 actions correspondant à 10.000 Dinars sont placées pour être payées immédiatement à ceux qui souhaitent contribuer sur la base d'une action pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de la partie n°1 du décret présidentiel n°15 de 2022 du 20 mars 2022 relatif aux sociétés privées et en cas de dépassement du nombre spécifié il sera notifié par un juge exécuté et de nouvelles actions seront ajoutées au capital de la société.

- Convocation de l'assemblée générale fondatrice le 15 Juin 2023 à siège du gouvernorat de Gafsa et y est invité en publiant une annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne et deux journaux quotidiens, en plus de cela cette annonce a été affichée au siège des communes et délégations de toute la province de Gafsa.

- Fondateurs :

Boubaker Ben Boujemaa de Dhokara Alim Sened Gafsa - Tél : 29756399

Tarek Ben Mohamed Daboubi de Dhokara Alim Sened Gafsa - Tél : 97621945

Romdhan Ben Abidi Dabboubi de Dhokara Alim Sened Gafsa - Tél : 92105800.

2023R01514SODB1

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société communautaire : MSID ECOTOURISME

- Type de la Société : Locale

- Montant du capital souscrit : 10.000 DT

- Adresse du siège social : Jmila Nefza - Béja

- Objet de la Société :

Création des centres de Camping écologique pour promouvoir le tourisme de montagne en tenant compte de la biodiversité et en impliquant la société locale dans le circuit économique.

Création des zones d'attraction sportive et éducative.

Culture et valorisation des plantes aromatiques et médicinales.

La formation et l'encadrement dans le domaine d'hôtellerie de plein air.

- Durée de la Société : 99 ans

- Date de dépôt du projet de statut et de contrat constitutionnel de la société : Le 23 février 2023 auprès du tribunal de première instance de Béja sous le Numéro 02.

- Le nombre des parts à souscrire : 100 actions correspondant à 10.000DT sont placées pour être payées immédiatement.

- La valeur nominale de l'action à souscrire : 100 DT pour l'action.

- Le nom de l'agence bancaire où le montant de souscription sera versés, Agence BIAT Béja.

- Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation des réserves :

Dans le cas où la société réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable, 15 % des bénéfices doivent être affectés sous forme des réserves obligatoires jusqu'à atteindre 50% du capital de la société 20% sont consacrés aux activités sociales, culturelles et environnementales

Le reliquat des bénéfices et excédents peut être distribué dans la limite de 35% par décision de l'assemblée générale.

- Délai de la souscription : du 01/6/2023 au 30/6/2023 et peut être clôturée avant la date limite en cas de quorum atteint.

- Les demandes de souscription doivent être remises chez Mr Mondher Rajhi (Haj Tarzi) tél : 98260026

- Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée constitutive se tiendra le 7/7/2023 à 10 heures du matin au siège de la délégation de Nefza. La convocation sera faite par une annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens, et elle sera affichée au siège de la délégation de Nefza et au siège de la municipalité de Nefza.

- Fondateurs :

Mme Abid Aliti sis à Nefza

Mr Mondher Rajhi sis à Nefza

Mr Jalel Othmani sis à Nefza

Mr Ridha Othmani sis à Jmila Nefza.

Mr Ridha Othmani sis à Jmila Nefza.

2023R01520SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'Information

Augmentation de Capital

Société des Eaux Minérales «CHIFA»

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia

IU : 1375571V

Durée : 99 ans

Objet social : L'exploitation des sources d'eau minérale, la fabrication et la mise en bouteille des eaux minérales et leurs succédanées.

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8/12/2022 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés Premier Bureau le

9/3/2023 sous le n°23501156 Quittance n°2561 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n°AC40422023 le 13/3/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de sept millions (7.000.000) de dinars à sept millions sept cent mille (7.700.000) dinars par l'émission de sept mille (7000) actions nouvelles de cent (100) dinars chacune à libérer en numéraire.

La libération sera effectuée dans le compte indisponible ouvert auprès de l'Arab Tunisian Bank Agence de Mégrine sous le n°0110.0028.1192.0159.6026.

Les souscriptions des actions nouvelles seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée.

2023R01502SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société des Foires Internationales de Tunis

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social au Parc des Expositions et Centre de Commerce International du Kram-Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 26 mai 2023, sous le n°23703885, quittance n°M064286,

Le mandat du Commissaire aux Comptes, de la Société des Foires Internationales de Tunis le Cabinet CMG-Consulting Management et Governance représentée par Monsieur Haythem Amor, a été renouvelé pour une période de 3 ans qui prend fin au cours de l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire enregistré du PV de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023 a été déposé au Registre National des Entreprises RNE en date du 30 mai 2023.

2023R01505SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société anonyme

Capital social : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3/5/3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2022 qui s'est tenue le Mercredi 3 mai 2023 à 10 Heures au siège social de la société, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis sous le n°23802290, quittance n°M004944 et dont un exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises en date du 01 juin 2023 sous le n°2023123447, il a été décidé ce qui suit :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

3. Approbation des conventions règlementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Rémunération des membres du conseil d'administration.

7. Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes de la société pour les années 2023, 2024 et 2025.

8. Lecture et approbation du rapport de gouvernance pour l'année 2022.

9. Pouvoirs pour formalités.

2023R01510SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

EPIMED

SARL au capital de 1020000 dinars

Siège social : 94 Rue Atlas Rte Menzel Chaker Km 4.5

Z.I. Oued Chaabouni Sfax

Mat. fiscal (Identifiant unique) : 1504668Z

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 Mai 2023 enregistré à la recette des finances d'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 9 Mai 2023 sous le n°23502392, il appert que le capital de la société «EPIMED» est porté de 1 020 000 dinars à 1700 000 dinars.

Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises Sfax le 02 juin 2023 dossier n°2023123960.

2023X00791SRLB2

Société Rêves Tours Sarl

Capital social : 2.300,000 DT

Identifiant Unique : 024840 N

Siège social : Zone touristique Houmt Souk Djerba - 4180

Suite au procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 12 Avril 2023, enregistré à la Recette des Finances Rue 2 Mars 1934 Houmt Souk Djerba sous le n°23502437, quittance M044971, dont il a été déposé le 9 Mai 2023 au registre national des entreprises sous le dossier n°2023116010. Avec la présence des associés :

- Monsieur Amor Hadji, titulaire de la CIN n°05069733.

- Madame Marwa Khabathani, titulaire de la CIN n°07128756.

- Madame Chedlya Hadji, titulaire de la CIN n°03559897.

A décidé ce qui suit :

Première Résolution : la liquidation de la société "Rêves Tours - Sarl", sise à la Zone Touristique Houmt Souk 4180 Djerba, au capital de 2.300.000 dinars, Identifiant Unique 024840/N

Deuxième Résolution : la nomination de Madame Yosra Ben Ahmad, titulaire de la CIN n°08893412, délivrée le 16 Avril 2019 entant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à partir de cette publication à l'adresse suivante :

B7 résidence Palais du Golf, rue Lac Mâlaren, les Berges du Lac ,1053 Marsa.

2023401512SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établit et enregistré le 01/6/2023 à Grombalia sous n°23203281; quit M055856; Sté SOLTAN ROTI SARL, siège social à l'Av. Habib Bourguiba Grombalia; matricule 1474882K a vendu à Najah Nasr CIN 039070127 et Yasser Dridi CIN 09872759 résidents à Samech Grombalia le fonds de commerce viande-poulet et dérivés en détail sis à la Rue 1er Mai Grombalia. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur Yasser Dridi à l'adresse du fonds vendu dans Vingt jours à partir de la parution de cet extrait au JORT.

Le présent avis a été publié au quotidien "Achourouk" du 9/6/2023.

MF : 648008 E/A/P/000

2023T00608FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec un acte de vente rédigé par maître Bousbih Hela enregistré le 7 avril 2023 à la recette des finances de la Marsa reçu n°52433 n° d'enregistrement 23202283 Hichri Mariem a vendu à Souidi Amel tout le fonds de commerce demeuré à 09 rue Imem Ibn Arafaa Sidi Daouid La Marsa pour activité à exploit douches ou bain maure et soins esthétiques.

Les oppositions se font dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Amel Souidi au 09 rue Imem Ibn Arafa Sidi Daouid la Marsa. Cet avis a été publié au journal «le Temps» daté du 24 Mai 2023.

2023T00611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé intitulé "Vente de fonds de commerce" en date du 2 et 5 juin 2023, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 5 juin 2023, suivant quittance n°M042601 et enregistrement n°23201185 Monsieur Aymen Ben Mongi Zitouni, demeurant au numéro 18 de la rue Pythagore - Cité les Pins - la Marsa Gouvernorat de Tunis a vendu à Monsieur Marouane Ben Jilani Mechergui, demeurant au numéro 20 de la rue Taieb M'hiri à Menzel Bourguiba 7050 Gouvernorat de Bizerte, la totalité du fonds de commerce à usage de Pharmacie de jour, exploité dans le local sis au numéro 20 de la rue Taieb M'hiri à Menzel Bourguiba 7050, Gouvernorat de Bizerte.

Les oppositions seront reçues auprès de Madame Imene Mahjoub, demeurant au n°18 de la rue Pythagore - Cité les Pins - la Marsa Gouvernorat de Tunis et ce dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 8 juin 2023.

2023T00612FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP, enregistré à Elmourouj le 30/5/2023 quittance n°M047728 enregistrement n°23202817 Haithem Cheroudi a vendu à Amine Abidi, le fonds de commerce consistant pizzeria fast-food exploité dans le local situé au 86 résidence el- oufouk Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds vendu et bureau de Mtre Bacha Faouzia résidence Dorrat El Mourouj 6 - Mourouj 6 Ben Arous, 20 jours de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 3/6/2023.

2023R01512FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 5/6/2023, enregistré à la recette des finances de Kairouan le 5/6/2023 sous n°23202847 quittance n°M048026. Mr Yassine Ben Abdelhamid Ben Ahmed Sebri, titulaire de la CIN n°11939150 a vendu et cédé à Mme Hana bent Mohamed Ben Amor Ben Ali Sghaier Jarray, titulaire de la CIN n°12011571, la totalité du fonds de commerce du local destiné café catégorie «A» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Om Mallel Kairouan. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet du contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 8 juin 2023.

2023S00705FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé fait par Maître Mani Mohamed avocat à la cour de cassation sis à Monastir en date du 18-5-2023 enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni le 19-5-2023 enregistrement n°23200625, quittance n°M01936, Mme Hayet Mzoughi, Mme Samira Mzoughi, Mme Chadhlia Mzoughi, Mme Hanene Mzoughi et Mr Samir Mzoughi ont cédé à Mr Moez Mzoughi demeurant à Bennane la totalité du fonds de commerce sise à l'avenue l'environnement Bennane avec ses éléments matériels et moraux et dont l'activité est destiné à un café «Ellika».

L'opposition au prix de cette vente sera chez le bénéficiaire Moez Mzoughi sise à l'Avenue l'environnement Bennane dans 20 jours dès la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 8/6/2023.

2023S00713FCCC2

Contrat de compensation entre un bien immobilier et un fonds de commerce

Selon l'acte de vente du 30/6/2022 enregistré à la recette des finances de Monastir le 3/10/2022 sous le numéro 22101564 quittance n°M034208, il a été composé entre Madame Samia Ammar qui possède les deux titres fonciers 78553 Monastir et 84070 Monastir et Monsieur Mohammed Ali Atig qui possède tout le fonds de commerce qui représente un restaurant spécialisé dans le fast Food sis à la rue Farhat Hached Sahline Monastir, il a été publiée au journal la Presse le 27/05/2023.

2023S00719FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par un acte de donation daté le 23 mai 2023 enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk Sfax le 26 mai 2023 quittance n°M028348 Wided Issaoui carte identité nationale n°01189684 a donné à son fils Hamdi Aydi carte d'identité nationale n°11035340 un fonds de commerce pour vente des produits alimentaires générales détaillés Matricule Fiscal n°1510425/T situé à la route Saltania Km 6 Sfax et il a été publié au journal Achourouk le 02 juin 2023 et toute opposition aura lieu à l'adresse ci-dessus.

2023X00780FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 17/4/2023 et enregistré à la recette des finances de La Marsa Tunis le 02/5/2023 sous n°Mo61094, Mr Abdellatif Kchaou a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à la peinture et tôle des voitures dans le local sis à la zone industrielle Sidi Dawed, La Marsa, Tunis, à la société «Kchaou TOLE et PEINTURE», domiciliée à la même adresse susvisée.

Cette vente a été annoncée au journal Echourouk datée du 02/6/2023.

2023X00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 19/5/2023, quittance n°M044331 enregistrement n°23201621, rédigé par maître Amine Koubâa, Mr Khalil Ayedi titulaire de la CIN n°11077273 a vendu à Mr Ramzi Ammar titulaire de la CIN n°1113896, la totalité du F.C. exploité en tant qu'une cafeteria au local sis à la route de Lafrane klm 1.5 Sfax.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du vendeur à son adresse sise à l'avenue Msaêd n°14 bis Chihia Sfax dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette vente a été publiée au journal Le Quotidien du 02/6/2023.

2023X00784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 31/5/2023 enregistré à la recette des finances Sakïet Eddaier Sfax le 2/6/2023 sous le numéro 23201533 quittance numéro M042374, Madame Sarra bent Mohamed Siala, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°W1763408 titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01218171, a vendu à Monsieur Mohamed ben Ali Hamdaoui titulaire de la carte d'identité nationale numéro 11948880 la totalité du fonds de commerce sis à la route Saltania km 8 Kassas Bouali rue Imam Sahnoun à coté immeuble Neifar Sfax consacré à la vente de produits d'alimentation générale avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT entre les mains de la vendeuse Sarra bent Mohamed Siala à son adresse sise à la route Saltania km 8 Kassas Bouali rue Imam Sahnoun derrière l'association Nour El-Maaref Sfax. Cette annonce est publiée au journal Essabah du 6/6/2023.

2023X00785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Manar en date du 24/05/2023 sous n°23201448, quittance n°M037106, la société Ritege SARL, M.F : 1250746L représentée par sa gérante Mme Amel Cherni CIN n°00730405 a vendu à Mme Naima El Wartani, le fonds de commerce exploité à la vente des vêtements avec tous ses composants matériels et moraux, sis au 57 Avenue El Faouez cité Ibn Kholdoun - Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Tarek Ben Salem Avocat à la cour de cassation ayant son cabinet au 67 Avenue Alain Savary cité les jardins 1 immeuble A 3ème étage Belvédère 1082 - Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 8/6/2023.

2023401513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/6/2023 enregistré à la recette des finances Raoued le 5/6/2023 quittance n°M068174 enregistrement n°23202871 Monsieur Ayadi Anouar titulaire de la C.I.N. n°13220492 a vendu à Monsieur Achouri Abdessatar titulaire de la C.I.N. n°08623606 la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local destiné à la vente des fruits secs sis à l'avenue ARISTOTE n°42 Cité LA GAZELLE Ariana où les oppositions sur le prix pourront être admises dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 8/6/2023.

2023401519FCCC2

Location gérance libre

Résiliation de location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 18/5/2023 enregistré à la recette des finances avenue de France Nabeul le 18/5/2023 sous le n°23301928 quittance n°M036233, il a été décidé de résilier le contrat de location du fonds de commerce d'une "Buvette" sise au 138 avenue Habib Bourguiba 8000 Nabeul, entre Madame Sofia Bouderbala et Madame Dhekrayet Jridi.

La présente annonce a été publiée aux journaux "El Chourouk" et "Le Quotidien" parus le 8/6/2023.

2023R01511FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/02/2023, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk le 21/3/2023 sous le n°23301671 et le reçu n°M031175, Mme Rahma Bent Sadok Ben Slimane Ben Daamer a loué à Mr Bassem Ben Mohamed Ben Omar Bardaoui, avec toutes les garanties effectives et juridique la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba, exploité en vente et maintenance de matériel électrique, multimédia et de communication électronique.

La durée de ce contrat est d'une année renouvelable à compter du 01/3/2023. Toute protestation à cette location doit se faire dans les 15 jours qui suivent cette publication à l'adresse citée précédemment.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 11/5/2023.

2023401518FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Association des diplômés de l'université virtuelle de Tunis (ADUVT).

Adresse : 13, rue Ibn Nadim Montplaisir 1073 - Tunis

Sujet : Culturelle et Pédagogique.

Objectifs :

- Soutenir la communication entre les diplômés de l'Université Virtuelle de Tunis afin de surmonter les difficultés et développer les affaires au niveau national et international.

- Affirmer les liens de collaboration entre les diplômés de l'Université Virtuelle de Tunis et les nouveaux étudiants en vue de s'adapter aux exigences du marché du travail.

- Organiser des activités scientifiques et pédagogiques et des événements culturels et de divertissement.

Président de l'association : Aida Sfar

Secrétaire Général : Selmen Bensaid

Trésorier : Saber Salem.

2023R01506APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement de Bureau de Syndic

El Agba - Tunis

Résidence el wouroud 3

Suivant PV daté du 28/5/2023 enregistré à la recette des finances Douar Hicher du 6/6/2023 sous le n°23701143 quittance n°M036240 déposé à la municipalité de Tunis le 02/6/2023 sous le n°1051 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic copropriétaire

Mr Abdelbasset Nasri : Président

Mr Faouzi Hedhli : Trésorier

Mr Mohsen Ferjaoui : Secrétaire général.

2023T00609APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale 2022, du syndic des propriétaires de la résidence du colonel Chaabane Trabelsi, l'Aouina, Tunis, enregistré le 14 mars 2023; à la recette des finances de la Goulette, sous le numéro 23701999, la composition du comité du syndic pour l'année 2023, est la suivante :

Abdelwahed Habib (président) - Mohamed Ennefzi (secrétaire général) - Khaled Mnif (trésorier) - Fethi Essoussi (membre) - Farouk Tastouri (membre).

2023R01509APSF2

Syndicat des propriétaires

DE LA RESIDENCE EL HANA EL MANSOURA

En vertu au procès-verbal de l'assemblée du 14 Mai 2023, au siège de la résidence EL HANA EL Mansoura sise à la Rue Ibn Chaker El Mansoura, enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana, le 22 Mai 2023 sous le numéro M044598, numéro d'enregistrement 23702029, a été élu Syndicat des Propriétaires Résidence El Hana El Mansoura, comme suit :

Mr Abdeljabbar Chouri : Président du syndic

Mr Nizar Bettaieb : Secrétaire général

Mr Lazher Aloui : Trésorier.

2023401525APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Jurisaffaires : Avocats & Conseils

Me. Med Slim Bouderbala

Tél : 71 256 751

Avocats-conseils@jurisaffaires.net

1/ Partie poursuivante : Tunisian Saudi BANK «TSB» en la personne de son représentant légal, Sté anonyme, Matricule au RNE sous le n°013026 E, siège social au 32 Rue Hédi Karray 1082, Tunis.

2/ Parties saisies : Mounir Ben Salah el Bez, Tunisien, titulaire de la CIN N°08336850, demeurant au N°8 rue Abou Baker Essedik, le belvédère, Tunis.

3/ Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala Avocat près la Cour de Cassation de la société Juris Affaires Avocats & Conseils sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

4/ Immeubles saisis : Les immeubles sont situés à l'angle de deux rues à Chotrana2 Soukra gouvernorat de l'ariana dans une zone à vocation d'habitation objet du plan d'aménagement de la ville de Soukra ; le quartier est muni de toutes les commodités nécessaires à l'instar de l'électricité, le gaz naturel, l'eau courante, la télécommunication ainsi que le réseau d'assainissement. Les immeubles saisis constituent deux parcelles de terrain limitrophes constituant une parcelle unique conformément au «lotissement l'orangeraie» traduit dans le plan de lotissement de la Sté EL OMRANE annexé à l'expertise. Les deux parcelles sont d'une superficie totale de 579 mètres carrés.

La première parcelle fait l'objet du titre foncier N°69136 Ariana dénommé «OMRANE 7» constitué de la parcelle n°7 du plan de lotissement du titre N°55396 Tunis d'une superficie de 460 mètres carrés et divisé en 460 parts appartenant à Mounir el Bez.

La deuxième parcelle fait l'objet du titre foncier n°69168 Ariana dénommé «OMRANE 7 BIS» constitué de la parcelle n°2 du plan de lotissement du titre n°55396 Tunis d'une superficie de 119 mètres carrés divisé en 119 parts appartenant à Mounir el Bez.

5/ Mise à prix :

- Pour le titre n°69136 Ariana : quatre cent trente-sept mille dinars.

- Pour le titre n°69168 Ariana : cent treize mille cinquante dinars.

Soit un total de : cinq cent cinquante mille et cinquante dinars.

6/ Date et lieu de la vente : Le lundi 10 juillet 2023 à partir de 9h devant la chambre des criées du TPI de l'Ariana.

7/ Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2023T00606VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Etude Maître Louati Rim

Avocate près la cour de cassation

38 Bis Boulevard beb bnet Tunis

Tél/Fax : 71563230

Tél Mobile : 98342627

Matricule Fiscal : 000/P/A/723926/K

Partie poursuivante :

1) La société financière de recouvrement de créances SOFINREC, (S. A), RC N°B120262001 Tunis, Représentée par son PDG demeurant à la Rue de L'Ile Rhodes immeuble L'ATRIUM - Bureau n°14-les Jardins du Lac Les Berges du Lac II - Tunis, élu son domicile au bureau de Maître Louati Rim, 38 Bis Av Bab Bnét 1019 Tunis.

Avocat de la partie poursuivante :

Maître Louati Rim, ayant son bureau au 38 Bis Av Bab Bnét 1019 Tunis.

Parties poursuivies :

Messieurs Mohammed Ben Saad Chalbi, CIN n°07002244 du 14-6-2000 demeurant à 2 Rue du Caire, cité Zitouna 1, Fouchana, Ben Arous.

Désignation du bien à vendre :

Il s'agit de la totalité d'un immeuble non immatriculé situé à la Rue du Caire numéro 2 cité Zitouna 1, Fouchana, Ben Arous, objet du contrat de vente enregistré le 24/10/2014, c'est une parcelle de terrain extraite d'une maison non immatriculée appartenant aux héritiers d'Omar Chalbi d'une superficie de 110 m², les frontières du bien immobilier selon le contrat : Nord Omar Chalbi, Sud Saad Chalbi, Est Mohammed et Salh Jelassi, Ouest route publique.

L'accès au terrain se fait par une cour commune ouverte, où se trouve l'entrée principale qui mène à un balcon couvert qui s'ouvre sur un salon qui s'ouvre sur une deuxième chambre sur la gauche une salle de bain, deux chambres à coucher, cuisine. La superficie de la maison est environ 110m² selon le descriptif de l'expert Othman Elmehri désigné par l'ordonnance sur requête n°82832 rendue par le Tribunal de première instance de Ben Arous du 8/4/2022.

Mise à prix :

Cent vingt-deux mille six cent cinquante-cinq dinars 610 millimes (122.655.610 d) outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience.

Date des enchères :

Mercredi 19 juillet 2023 (19/7/2023) à 9h du matin et suivant par devant la chambre des criées prés le tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite du lieu peut se faire toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :

Tout enchérisseur devra consigner le tiers du prix ou présenter à l'audience un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2023R01470VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique

Après la réduction de la mise à prix à 40%

1- Poursuivant : Mohammed Jadli, domicilié à Sidi Yaich, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, Demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa

3- Partie saisie : Fawzi Alimi domicilié à Sned, Gafsa

4- Immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le numéro 47862 Gafsa appelé Arieme, sis à Zanouch Gafsa Nord Gafsa c'est un Immeuble à usage agricole sa superficie est 13775 mètres carrés.

5- Mise à prix : après la réduction de la mise à prix à 40%. : Quarante et un mille neuf cent quatre vingt cinq dinars (41. 985.000d) après la réduction de la mise à prix à 40% et on ajoute (4.325.635d) des charges.

6- Date d'audience : Lundi dix juillet deux mille vingt trois (10/7/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première Instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R01507VEPA1

Vente immobilière après réduction de 40%

N° Dossier 1355 Session 10/7/2023

Le saisissant : Abdelkader El Jebahi, son métier est le travail, demeurant à Médenine, sa résidence d'élection est le cabinet de son avocat M. Khalifa Al. Haddad, l'avocat à Médenine, 65 Rue Habib Bourguiba Médenine

Le saisi : Mabrouk Chandol, cin 03509849 son métier est le travail, et demeurant à Gharabat de Zarzis.

L'avocat poursuivant : Maître Haddad Khalifa l'avocat 65 rue Habib Bourguiba, Médenine.

L'immeuble saisi :

L'immobilier raisonnable est représenté dans chaque terrain blanc avec une place résidentielle située dans le quartier Gharabat de Zarzis. Il est représenté dans un terrain de 1147,00 mètres carrés sur lequel un bâtiment avec un rez-de-chaussée a été construit avec une zone couverte de 152 mètres carrés et se compose de deux maisons, d'un hall, d'une salle de bain, d'une cuisine et d'une cour (cour).

Il y a aussi un entrepôt dans la propriété du côté tribal ouest, et à côté du lieu d'habitation, un entrepôt de 50,85 mètres carrés. Il contient également une pistache pour conserver l'eau de pluie située dans le côté ouest souterrain de l'habitation, et au milieu de celui-ci du côté est se trouve un couloir menant à l'habitation raisonnable pour cela, un couloir privé 65,00 m de long et 4 mètres de large

en bordure Tous les biens à l'intérieur, à l'ouest, à l'est et à la qibla appartiennent à d'autres.

La mise à prix : Le prix a été fixé à cinquante quatre mille trois cents quinze Dinars (54 315 000) après réduction de 40% selon le rapport de l'expert, selon le rapport de l'expert, M. Nour Eddine Elabedi, en date du 17/01/2023, délégué par autorisation du Président du Tribunal de Première Instance de Médenine n°173548, en date du 13/12/2022, outre les frais cités par le tribunal 3.020.108 D de même quel sera le prix de la session de 10/7/2023.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu devant le Tribunal de Première Instance de Médenine, le lundi dix du mois de juillet de l'an deux mille vingt trois (10/7/2023) à neuf heures du matin et les suivantes.

A noter : La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat et ayant consigné le tiers du prix d'ouverture ou par un chèque attestant de la disponibilité du solde. Ainsi il est également possible de visiter et d'inspecter la propriété raisonnable tous les jours de la semaine pendant les heures de travail.

2023R01508VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant au 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame, Fathia Bent Ben Issa Ben Hadj Taher, titulaire de la C.I.N n°03993828 demeurant à la rue Imam Ghazeli Ksour Essaf Mahdia.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°4871 Mahdia, d'une superficie de 229 m², issue de la rue Imem Ghazali à Ksour Essaf, terrain clôturé sur lequel est édifié une villa composée d'un salon de 3 chambres, et une salle de bain, suivie d'une cuisine et salle d'eau extérieure donnant sur une terrasse non couverte avec collecteur d'eau pluviale.

Total superficie couverte 160 m², avec Garage de 37 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Mahdia le 10/7/2023 à partir de 9h.

Mise à prix :

Cent soixante mille huit cents cinquante Dinars (160.850,000 D), avec les frais et honoraires taxés

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S00707VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Société amine de commerce bâtiments en gros siège social fadhline Teboulba.

La partie poursuivie : Asma Bannour, demeurant à Teboulba.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour de cassation dont le siège est à l'avenue de la République Teboulba.

L'immeuble saisi : une superficie de 465 m² du terrain objet du titre foncier n°63875 Monastir sis à Teboulba.

La dite propriété est libre de toute charge sauf l'hypothèque de la partie poursuivante.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Mohamed Ati nommé suivant l'ordonnance sur requête n°87105 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 16/3/2022 est fixée à "139 500 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : le mercredi 12/7/2023 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2023S00712VEPA1

Vente à l'enchère publique

Le saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 178.500.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis RNE Identifiant Unique n°00110F.

Le saisi : Zouheir Ben Khalifa Ben Dahmeni Kraeim, titulaire de la CIN n°00402985 (caution réelle, solidaire et hypothécaire), demeurant à Ben Arous, Médina Jadida immeuble 82 appartement 3-0.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble seltène azur 4ème étage n°41 Sousse. Mat. Fiscal 806112/L.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du magasin d'une superficie totale de 28m² objet du titre foncier n°3028 Ben Arous ainsi que les parts indivises des parties communes dans tout l'immeuble (46/3938) objet de titre foncier 58900 Tunis.

Date lieu et l'heure de l'adjudication : Jeudi le 13/7/2023 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Mise à prix : Soixante-sept mille deux cents dinars (67.200.000).

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2023S00718VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

1- La partie poursuivante : Madame Touil Mabrouka B Maktouf, demeurant à Elhanya faidh Sidi Bouzid, domicilié au cabinet Maître Zaidi Abdallah, Av Habib Bourguiba 9100 Sidi Bouzid.

2- La partie poursuivie : les héritiers de monsieur Boubaker Touil : sa veuve Saadouli Chrifa B Ali. Ses fils Mokhtar, Abd Aziz, Lamia, Saimia Sihem, Hasnia, Tofaiha, Fayza, Laila, Aziza habitants prés de l'école garet hadid Sidi Bouzid.

Les héritiers de monsieur Mohamed Saleh Touil : sa veuve Amairi Zaara B Saad en son droit et au droit de ses deux fils mineurs Lina et Yassine Touil, ses fils Sofiane et Rania Touil.

3- Avocat de la partie poursuivante : Cabinet Maître Abdallah Zaidi, Av Habib Bourguiba 9100 Sidi Bouzid.

4- Description du bien immobilier : le bien immobilier est représenté de deux boutiques sise à Sidi Bouzid dont la surface globale est 85 mm.

5- Mise à prix : Le prix d'ouverture est fixé à 74.900 dinars et les frais qui seront fixés au prochain jour de l'adjudication par le tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

6- Dates de la vente : Lundi 10 juillet 2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre immobilière du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

7- Visite du bien immobilier : tous les jours aux heures du travail. Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigné le tiers du montant fixé par l'intermédiaire d'un avocat, pour les étrangers ils doivent avoir une autorisation du gouverneur.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance Sidi Bouzid et au Cabinet maître Abdallah Zaidi avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba 9100 Sidi Bouzid et au cabinet de l'huissier notaire Kalaibi Iskander av Hajj Mohamed B Ahmed Bouzidi.

2023X00781VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72170, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed ben Mohamed Jaraya, CIN 01131903, commerçant, demeurant au n°51 rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax 2.

2/ rue Mohammed Hédi Kfacha Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «saadoun» objet du TF n°42650 Sfax sis à l'avenue Habib Bourguiba, son entrée du coté est a travers une rue secondaire reliant avenue Habib Bourguiba et corniche et à coté du marché central consistant en un terrain d'une forme rectangulaire clôturé d'une contenance de 498 m² sur lequel sont édifiées des constructions en mauvais état.

Un dépôt situé à droite en mauvais état d'une superficie de 375m² dont le toit en charpente métallique les murs en pierres et le sol en ciment.

Un dépôt situé à gauche en mauvais état d'une superficie de 375 m² dont le toit en béton, les murs en pierres et le sol en ciment.

L'immeuble est délimité du coté sud par demi, du coté est par le marché central, du coté ouest par immeuble SOTAS et du coté nord par immeuble Taktak.

Mise à prix : (298.800.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 10/7/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00786VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba, domicile élu chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Les héritiers du feu Mohamed Ben Abdelkader Mahdi CIN n°00357764

1- Moufida Mahdi demeurante à cité 25 Rue Hasdrubal Cité la Gazelle Ariana

2- Rami Ben Mohamed Mahdi demeurant au 25 Rue Hasdrubal Cité la Gazelle Ariana

3- Fathia Bent Abdelkader Mahdi demeurante à la rue ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

4- Habiba Mahdi demeurante à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Saki et Ezzit Sfax

5- Mounir Mahdi demeurant à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

6- Sajiaa mahdi demeurant à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Saki et Ezzit Sfax

7- Thameur Mahdi demeurant à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

8- Rawdha Mahdi demeurante à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

9- Hala Mahdi demeurante à la rue Al Nakheel entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

10- Raja Ben Maalem demeurante à la rue Al ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

11- Widyen mahdi demeurante à la rue Al ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

12- Mouna Mahdi demeurante à la rue Al ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

13- Mohamed Foued Mahdi demeurant à la rue Al ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

14- Abdelkader Mahdi demeurant à la rue Al ennakil entrée mahdi n°31 Sakiet Ezzit Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Rania» objet de TF n°47551 Sfax sis à Sfax entre route de Tunis et Mahdia km 3.5 intersection Haffara d'une contenance de 426 m² consistant en un terrain clôturé sur lequel est édifié une construction de 2 étages :

- Le rez-de-chaussée est composé d'un garage d'une superficie de 57 m² et un appartement d'une superficie couverte de 85m² composé de 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, un dépôt de 31 m² et des escaliers de 16 m².

- Le 1er étage est composé d'une réception, une salle de séjour, salle de réception, une chambre à coucher, une toilette, une salle de bain, une cuisine, 3 balcons d'une superficie de 189 m² et des escaliers d'une superficie de 19 m².

- Une chambre sur le toit d'une superficie de 14 m² et des escaliers, d'une superficie de 17m² et une murette de 56m² de 56m².

L'immeuble est délimité du coté sud par Mahmoud Abdennather, du coté ouest par TF n°7563 Sfax, du coté nord par une impasse et du coté est par la rue des grenadiers en parallèle avec l'avenue de la solidarité.

Mise à prix : (95.100.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le lundi 10/7/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Imed Wali CIN 01310061 demeurant à la route Manzel Chaker km3.5 Merkez Dammak Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble consistant en un terrain d'une contenance de 331 m² sis à la route Manzel Chaker km3.5 merkez dammak Sfax sur lequel est édifiée une villa avec un jardin d'une superficie couverte de 200m² composée de 4 chambres, une grande salle, un hall, un séjour, une cuisine, une salle de bain, une véranda et un garage.

Il est délimité du coté est par Sami Wali, de coté ouest par un voisin, de coté nord par un garage et une entrée d'où son entrée et du coté sud par Slim Wali.

Mise à prix : (171.600.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : mercredi 12/7/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00787VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, RNE 0751191b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Lotfi Zamit CIN n°05372443 demeurant à la route de Menzel Cheker km 1.5 Markez Cheker 3072 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un studio sis à la route de Menzel Cheker km 1.5 (merkez cheker) impasse sardina d'une contenance de 47 m². Il contient une chambre, un hall, une cuisine une toilette, une douche et un couloir avec un placard. Il est délimité du coté nord par une rue, du coté ouest par une rue, du coté sud par Hssan Zamit et du coté est par Mbarek Eddeb.

Mise à prix : (47.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 5/7/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00788VEPA1

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00789VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Mohamed ben Mohamed Jaraya, CIN 01131903, commerçant, demeurant au n°51 rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax et à 8 rue marché central Sfax.

2/ Salma Jaraya CIN 01325971 demeurante à la rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km4 Sfax consistant en un appartement au dessus de la maison des parents de la caution hypothécaire Salma Jaraya son entrée par des escaliers liées à un couloir d'une superficie de 66 m².

L'appartement saisi est dégagé de tous les cotés sauf du coté ouest il est adjacent à l'appartement de Sofien Jarraya le frère de la partie saisie Salma Jarraya.

L'entrée de l'appartement à partir de la rue Ibn Khaldoun est commune avec les parents de Salma Jarraya les propriétaires du terrain et la maison au RDC.

L'immeuble et ses escaliers sont bâtis sur une surface de pivot de 140m² et d'une superficie couverte totale de 147 m² dont 12.40m² pour les escaliers et 134.60m² pour l'appartement.

L'immeuble contient un couloir menant à une salle, un balcon, 3 chambres, un balcon, une salle de bain et une cuisine.

Il est délimité du coté sud par une impasse, du coté est par Sahnoun et du coté nord et ouest par un voisin.

Mise à prix : (110.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 5/7/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00790VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Sté du Sud de commerce et de Distribution SO.SU.COD-société à responsabilité limitée représentée par son gérant Younes Ben Ayyed, inscrite au registre de commerce du Tribunal de 1ère Instance de Sfax sous le N°B0810842005, matricule fiscal n°0908703V dont le siège social est situé à Sfax Route de l'aéroport Km 0.5 Sfax (débitrice) 2) Abdallah Ben Mohamed Othman Jammeli (caution solidaire - hypothécaire) ouvrier dans une société titulaire de la CIN 05960631 y demeurant à la Route de l'aéroport Km 0.5 Immeuble Monia - Sfax.

3) Khaled Ben Mohamed Ben Othman Jammeli (caution solidaire - hypothécaire) titulaire de la CIN 06003375 y demeurant à Kasserine Foussana el balda.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°86100 le 01/2/2023 et Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Touzeur Guermazi sous le n°20731 le 16/112023 et inscrits au titre Foncier n°70435 nommé *Abderrahmen* le 7/2/2023 vol 2023/02 sous n°359 sur la totalité de la propriété représentée par une parcelle du terrain réservée à l'habitation sise à Maou Machyaket Merkez Damak sud Wedi Aguereb Sfax exactement à la route de Sokra Km 1.800 de Sfax ville à droite vers la route indiquée devant le complexe d'habitation et commercial *El Mechtel* à travers entrée non pavée nommée * Zanket Chaker* enregistrée à la conservation au titre Foncier n°70435 Sfax nommé *Abderrahmen* déposé à Sfax le 2/10/2004 vol 2004/24 sous n°195 de superficie est de 910 m² la répartition de 910 parts également entre les deux saisis le deuxième et le troisième et chaqu'un possède 455 parts.

A cette parcelle du terrain existe une construction représentée par un local d'habitation se compose de rez-de-chaussée et des suites et ce local contient une allée non couverte sol cimenté et véranda sud ouest et en face se trouve un jardin sous forme de bassin, hall, 2 séjours, cuisine bien équipée, couloir, coin sanitaire équipé représenté par une toilette équipée et 3 couloirs et espace sanitaire représenté par une douche toilette équipée et 3 couloirs et espace sanitaire représenté par une douche et toilette équipées, 3 chambres, salle de bain équipée. La superficie couverte de ce local est de 229.50 m²

Au coin nord-est de la parcelle du terrain se trouve un espace à l'entrée s'agit d'un parking pour la voiture et en face du coté nord se trouve une petite cuisine *kotchina* équipée et en face du même coté se trouve une porte qui mène à un séchoir non couvert qui suit du coté ouest un coin sanitaire qui s'agit d'une douche et toilette de superficie couverte est de 56.45 m².

Au coin nord-ouest de la toute construction se trouve des escaliers qui mènent à la terrasse de la toute propriété et se trouve aussi un puit où existe en haut un moteur électrique.

Les limites de cette parcelle du terrain : du coté est, ouest et nord propriété d'autrui, du sud zanket Chaker d'où son entrée.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 50.000.000D sur toute la propriété inscrite le 22/2/2018 (vol 2018/2 N°675) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 80.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 26/12/2018 (vol 2018/02 N°3991) au profit ATB.

Ces deux hypothèques indiquées sont augmentées de la somme 130.000.000D à 200.000.000D le 29/3/2019 Vol 2019/02 sous n°914 puis à 330.000.000D le 6/11/2020 Vol 2020/2 sous n°2772

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 7/2/2023 (vol 2023/02 sous N°359)

Mise à prix : est fixée à trois cent seize milles deux cent Dinars (316.200.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.864.849 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi le 5 juillet 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise à la Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 105.400.000D par l'Intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2023X00792VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Sis à la cité Ibn Sina el Ouerdia

A la demande de Attijari Bank, société Anonyme, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n° B140811997, ayant son siège social au 12 rue Hédi Karray centre urbain nord 1080 Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire élisant domicile chez Maître Nabil Daboussi avocat à la cour.

Contre la partie saisie : Monsieur Rabii Ben Abdelmajid Dahmani demeurant au 38 rue Abou Hayane Taouhidi cité Ibn Sina El Ouerdia Tunis en sa qualité de débiteur et partie saisie.

A la diligence de Maître Nabil Daboussi, Avocat à la cour, 5 rue Riadh Mutuelleville - Tunis.

Immeuble à vendre : l'immeuble objet de la saisie représente 300 parts indivises dans le titre foncier n°73615 Tunis dénommé «el hania» d'une superficie totale de 17930 m², situé à la cité Ibn Sina El Ouerdia Tunis, les parts saisie sont d'une superficie de 300 m² dont 150 m² bâtis composée d'une véranda, un salon, 04 chambres, cuisine et une salle de bain, munis d'un escalier menant au toit, les murs extérieurs et les cloisons sont en brique, la toiture cimentée, le sol est en carrelage, la menuiserie et le sanitaire d'une qualité normale et en bon état.

Mise à prix : 400.000,000 dinars, d'après le rapport de l'expert judicaire Nezih Ben Karaa, frais en sus et qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le lundi 10 juillet 2023 (10/7/2023) devant la chambre des criées auprès du tribunal de Première Instance de Tunis 2 à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat par cheque ou par caution bancaire ou par consignation et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2023401499VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Madame Ines Bent Rabeh Tlili, Tunisienne, C.I.N n°04527767, demeurant à Siliana Immeuble CNRPS (caution solidaire et hypothécaire de la société EQUERRE MODE, SA, siège social au complexe Industriel, Route de Tunis Km 3 Siliana, RC n°B1211342011 Tib 1ère instance Siliana, identifiant unique n°1184519D (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats

«Internationale Avocats Conseils», sis au 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «ARBI MASOUDI» objet du titre foncier n°7093 Siliana, situé à Imadet El Hamma délégation de Siliana Nord d'une superficie de 2844 m², terrain à bâtir, situe à la périphérie de la ville de Siliana, à 1.2 Km de celle-ci adjacent au complexe résidentiel de Kreifat, délimité par le terrain Houssine Kanzari. A l'Est la route reliant la ville de Siliana au lac du barrage de Siliana, au fond d'un terrain des héritiers Sahbi Kreifi, Ouest une sortie de la route, constructible à court terme, il n'est pas inclus dans les travaux d'aménagement, à côté des réseaux d'eau potable et d'éclairage public.

Mise à prix : Deux cent quarante et un mille sept cent quarante dinars (241.740,000 DT) plus les frais taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Mardi 11 juillet 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Siliana au palais de justice Siliana.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2023401523VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

LA SOCIETE AUTO PLATRE, SA siège social à 10 Fatma Ezzahra Hammam Sousse, RC n° B9127742012 Tib 1ère instance Sousse 2, identifiant unique n°1233454D (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 BIS rue Ali Zlilni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «SALHA» objet du titre foncier n°96995 Monastir, correspond au lot 42 situé au pôle technologique, zone industrielle Essaheline Monastir, d'une superficie de 2759 m², terrain à bâtir, à usage industriel, clôturé h 1,80 m, sur lequel une usine de placo plâtre et dérives, en charpente sa superficie est 680 m² en plus d'un bâtiment d'administration de 340 m² et chambre de gardiennage 19m² avec un espace aménagé sur 350 m² équipé d'un réseau d'évacuation d'eau usée.

Mise à prix :

Un million trois cent treize mille sept cent quatre-vingts dinars (1.313.780,000 DT) plus les frais taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 12 juillet 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Monastir.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2023401524VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

Nomination de liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n° 87554 émanant du tribunal de première instance de Nabeul en date du 17 mai 2023, il a été décidé la nomination de Mtre Salhi Abdelbasset en qualité de liquidateur des biens immobiliers communs revenants à Mme Nadia bent Abelmajid ben Omar Safi et Mr Adel ben Mohamed ben Ahmed Essghaier sis à Menzel Temime gouvernorat de Nabeul dont une parcelle de terrain de superficie 417 m² partie du titre foncier n°12377 Tunis s2 et une parcelle non immatriculée objet de requête n°384 au tribunal immobilier de Nabeul.

Tout intéressé et concerné peut contacter le liquidateur sus nommé à son adresse au 11 rue d'Alger immeuble 2 deuxième étage (2ème) Tunis Bab Bhar. tél 23390057/50918286.

2023T00607VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«L'unité économique situé sur les deux biens immobiliers n°539378 et n°533159»

Le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente l'unité économique située sur les deux biens immobiliers n°539378 et n°533159 appartenants à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite située à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10% du prix de départ

Prix de départ : Seize millions cent cinquante-cinq mille six cent cinquante dinars (16 155 650 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 30/6/2023

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Médina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 29 253 515

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S00708VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«Bien immobilier n°561254»

Le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°561254 appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite situé à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ : Quatre cent quarante mille dinars (440 000 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 30/6/2023

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue

Commandant Bejaoui Sousse Imm Médina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 29 253 515

La Visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S00709VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«Bien immobilier n°534408»

Le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°534408 appartenant à la société (Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite) située à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ : Sept cent un mille neuf cent dinars (701 900 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 30/6/2023

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Médina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 29 253 515

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S00710VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«bien immobilier n°597754»

Le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°597754 appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite située à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ : Sept cent quarante et un mille deux cents dinars (741 200 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 30/6/2023

Le cahier de charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Médina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 29 253 515

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S00711VEPA2

La clôture de la liquidation

Société Régionale de Transport Marchandise de Sahel SRTMS S.A

Siège social : Zone Industrielle Sidi Abdel Hamid - Sousse

I.U : 0020127B

En vertu d'une décision rendue en date du 5 mai 2023 par le juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse il a été déclaré la clôture de la liquidation de la société.

2023S00720VEPA2

Vente d'un terrain à Bouhjar

Sté D'ELEVAGE de Monastir - SA

Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir

Identifiant unique : 009021V/P/M/000

En exécution de l'ordonnance rendue par le juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir le 18/avril/2023, l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un terrain d'une superficie de 14936 m² et objet du titre foncier n°51571 Monastir aux conditions suivantes :

- Valeur de l'expertise : 5.227.600,000 dt

- Caution : 100.000,000 dt

- Dernier délai de remise des offres vendredi 30 juin 2023

- Les offres sont à envoyés selon cahier des charges à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 - Sousse Tél : 29.452.878/98.240.982.

2023S00721VEPA2

Remplacement du syndic de faillite

Etablissement Hédi Ben Aissa Hattour

Siège social : Avenue Farhat Hached - Ksour Essaf - Mahdia

I.U : 0126205F

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 23 mai 2023 dossier de faillite n°29, il a été déclaré le remplacement du syndic de faillite Mr. Salem Boujnah par Mr. Ismail SBAI ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka, avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse.

2023S00722VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'une entreprise

Société Farmer's Tunisie S.A.R.L

Siège social : Boulevard 14 janvier - Sousse 4000

I.U : 0919517E

En vertu d'une décision rendue en date du 7 juin 2023 par le juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse, le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public qu'il se propose de céder l'entreprise ci-dessus indiquée à un tiers par voie d'appel d'offres.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé au 7 juillet 2023. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2023S00724VEPA2

Décision de faillite de la société

LA TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (TDA) S.A

Capital social : 4 000.000 DT

Siège social : Snec Zone Industrielle Jbal Jloud Afran 1009 Wardia

RC : B0211542008

MF : 596589B/A/M/000

En vertu de la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis du redressement judiciaire n°906 du 15 Novembre 2022 il appert ce qui suit :

- La cessation de paiement de la SOCIETE LA TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (TDA) S.A à partir du 28/11/2018.

- Déclaration de la faillite de la Société LA TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (TDA) S.A.

- Désignation de Mme Nesrine Ben Hfaidh en tant que juge-commissaire.

- Désignation de Mme Awatef Marzouki Fitouri en tant que syndic de faillite.

- Grever une hypothèque au profit de la masse des créanciers.

Tous créanciers intéressés doivent inscrire leurs dettes, dûment appuyées, auprès du syndic de faillite sise au 92 rue 8600 la Charguia 1 Tunis 2035 1er étage Tél : 71 771 212 dans un délai maximum de 30 jours à partir de la date de parution de la présente publication.

2023401500VEPA2

Société international plastic

Société anonyme

Capital social : 2.370.000dt

Identifiant unique : 1202882/A

Située dans la zone Industrielle 2, Kairouan 3100

Le tribunal de première instance de Kairouan, réuni en chambre de conseil, a rendu un jugement préparatoire décidant :

1- La cession totale aux tiers, de la société International plastic, société anonyme d'identifiant unique numéro 1202882/A, la nomination de Monsieur Taoufik Zanouni juge commissaire, Monsieur Mondher Nagra administrateur judiciaire pour la rédaction d'un cahier des charges de la cession dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date du présent jugement, purgé de toutes les dettes et inscriptions antérieures y compris les privilégiées.

2- La désignation de Monsieur Slim Taktak expert judiciaire en bâtiment, pour la description du bien exploité dans l'activité et l'application des titres de propriété en limites, situation et superficie avec des plans biens esquissés et il pourra se faire aider par Monsieur Omrane Meherzi expert judiciaire en topographie, un rapport descriptif de ses résultats de ses travaux devant être remis à l'administrateur judicaire sans indication de valeur pour servir dans la rédaction du cahier des charges de la cession et un deuxième avec indication de valeur à remettre à Monsieur le juge commissaire dans une enveloppe fermée.

3- La désignation de Monsieur Ammar Missaoui expert judiciaire en mécanique pour faire l'inventaire des biens mobiliers et les moyens de leur disposition, leur description en détail article par article, l'inventaire du stock de marchandise et son état, un rapport descriptif de ses résultats de ses travaux devant être remis à l'administrateur judicaire sans indication de valeur pour servir dans la rédaction du cahier des charges de la cession et un deuxième avec indication de valeur à remettre à Monsieur le juge commissaire dans une enveloppe fermée.

4- La désignation de Monsieur Abderraouf EL AJRA, expert comptable pour la description du fonds de commerce exploité dans le bien avec ses éléments matériels et incorporels, il pourra retenir les résultats de messieurs Slim Taktak et Ammar Missaoui, le commissaire devant éventuellement présenter les explicatifs nécessaires et devant fixer la valeur de l'actif dans un rapport descriptif à remettre à l'administrateur judiciaire sans indication de valeur pour servir dans la rédaction du cahier des charges de la cession et un deuxième avec indication de valeur à remettre à Monsieur le juge commissaire dans une enveloppe fermée.

5- Wajih Ghazouani, président directeur général de la société concernée par la cession, est tenu d'assurer la garde de tous les biens de la société jusqu'à l'achèvement de la procédure de cession.

6- Le tribunal ordonne à l'administrateur judiciaire Mondher NAGRA, la publicité de l'ordonnance d'ouverture des délais de réceptions des offres au JORT et à l'un des journaux dont l'un en langue arabe pour une période de trois jours après vingt jours du prononcé du présent jugement préparatoire.

7- Les frais de publicité et les honoraires de messieurs Ammar Missaoui, Slim Taktak, Omrane Meherzi et Abderraouf El Ajra seront à la charge de la société concernée par la cession.

8- le greffier est tenu d'informer le comité de suivi des entreprises économiques du présent jugement préparatoire.

Je soussigné Me Lotfi Ben Romdhane traducteur assermenté près de la Cour d'appel de Tunis, certifie que la présente traduction est exacte et conforme au document arabe.

2023401520VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2022

SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES)

S.A au capital de 5.000.000 DT

Identifiant unique : 1219013 W

Zone Industrielle - Gabès

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P-J-GABES) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 26 juin 2023 à 11 h 30 à son siège sis à la zone industrielle - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.

3. Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2022.

4. Approbation des opérations et conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants du C.S.C sur l'exercice 2022

5. Quitus aux administrateurs et au directeur Général pour la gestion 2022

6. Affectation du résultat Exercice 2022

7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour 2023-2024 et 2025

5. Nomination de commissaire aux comptes pour 2023-2024 et 2025.

2023R01523SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES CARRELAGES CHOISIS DE GABES

«C.C.G»

Siège social : Zone Industrielle Route du port, Ghannouch Gabès

Numéro d'identification fiscale : 003624R/A/M/000

Registre nationale des entreprises : B1102251997

Messieurs les actionnaires de la société LES CARRELAGES CHOISIS DE GABES, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 5 juillet 2023 au bureau de notre Expert-comptable Mr Djemel Abdelhedi sis à Cléopâtre Center Bureau A3-7 Centre Urbain Nord 1082 dont l'ordre de jour est le suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration des rapports du CAC.

2- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ainsi que le rapport de gestion du conseil d'administration.

3- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4- Quitus aux administrateurs concernant l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions règlementées.

6- Questions diverses.

2023R01525SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2023

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli; 1073 Montplaisir Tunis

Identifiant Unique : 0024489T

CNSS : 200280-72

Le Conseil d'Administration de STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de STANDARD SHARING SOFTWARE SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le trente juin 2023 à onze (11) heures et 30 minutes au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2022;

b/ Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2022 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2022 s'il y a lieu;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

e/ Conventions réglementées ;

f/ Quitus aux administrateurs, au Directeur Général Adjoint, au Directeur Général et au Président du Conseil d'Administration;

g/ Questions diverses.

2023R01528SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL "SOTEMAIL"

Société anonyme

Au capital de 34 513514 dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

I.U : 0742284

CNSS : 151281-58

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 06 Juillet 2023 à partir de 8h 30 à l'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,

6. Affectation du résultat,

7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,

8. Quitus aux administrateurs,

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,

10. Renouvellement / nomination du mandat des membres du conseil d'administration

11. Ratification d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires

12. Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes

13. Questions diverses,

14. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL.

2023S00714SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE "SOMOCER"

S.A au capital de 40.656.000 dinars

Siège social : Menzel Hayet Zeramdine Monastir - Tunisie

IU : 039247 D

CNSS : 106178-60

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 6 Juillet 2023 à 8 h à l'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,

6. Affectation du résultat,

7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,

8. Quitus aux administrateurs,

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,

10. Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes

11. Ratification d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires

12. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2022 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes,

13. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

14. Questions diverses,

15. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER.

2023S00715SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SANIMED

SA au capital de 16 554 000 dinars

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax

IU : N°620514Y

CNSS : 233533-54

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 6 Juillet 2023 à partir de 9h à l'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,

6. Affectation du résultat,

7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,

8. Quitus aux administrateurs,

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022

10. Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes

11. Questions diverses,

12. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023S00716SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE - TOUR KHALEF -

S.A au capital de 1.000.000 DT

R.N.E : 0004758 K

Siège social : Route Touristique 4019 Sousse

Le Conseil d'Administration de la Société Touristique Tour Khalef à Sousse réuni le 13 Mars 2023, invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le dimanche 23 Juillet 2023 à dix heures (10H00) à l'hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2022 et quitus aux Administrateurs pour la gestion 2022.

3. Lecture des Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les Etats financiers relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des Résultats de l'exercice 2022.

6. Fixation des jetons de présence.

7. Renouvellement des mandats des deux commissaires aux comptes.

8. Renouvellement partiel des mandats d'administrateurs.

9. Pouvoir de formalités juridiques.

2023S00723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2022

SOCIETE INSTITUT POLYTECHNIQUE PRIVE DES SCIENCES AVANCEES DU SUD

IPSAS

Sté anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Aboubaker Sfax

Identifiant Unique : 418435 R

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la société INSTITUT POLYTECHNIQUE PRIVE DES SCIENCES AVANCEES DU SUD "IPSAS", société anonyme au capital de 2.000.000 dinars, ayant son siège social à l'avenue 5 Août, rue Said Aboubaker, immeuble kamoun Sfax, titulaire de l'identifiant unique n°418435R sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2022 qui

se tiendra le jeudi 06 Juillet 2023 à 10 heures du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue tardive de la présente assemblée.

2. Approbation de la désignation de la société AUDITA en qualité de commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 et 2023 et 2024.

3. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

4. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022.

5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

6. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées

7. Affectation des résultats enregistrés aux états financiers de l'exercice 2022.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

9. Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

10. Election des membres du conseil d'administration de la société pour les exercices 2023 et 2024 et 2025.

11. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2023, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité; l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X00782SANB3

Convocation

MAGHREB FINANCE

Société anonyme

Capital social : 60.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Yasmine - Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac

Identifiant : 1030710Z

Messieurs les actionnaires de la Société MAGHREB FINANCE SA sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac, le 3 juillet 2023 à 9 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022

- Examen et approbation des Etats Financiers de la Société arrêtés au 31/12/2022,

- Affectation du résultat de l'exercice 2022,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2022,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2023401501SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2023

MAGHREB INVEST - SICAF

MF : 492 871 BNM000

Identifiant unique : 0492871 B

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 DT

Siège social : 3, Rue du Niger - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société MAGHREB INVEST SICAF sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 15H30 au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Questions diverses.

2023401502SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 Juillet 2023

Société Internationale Touristique et Immobilière «SITI»

Société Anonyme

Au capital de 10 733 000 Dinars

Siège social sis au BP 360 Zone Touristique Midoun 4116 Djerba

M.F : N°341415RAM000

Identifiant unique : 0341415R

Les actionnaires de la SOCIETE INTERNATIONALE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE «SITI» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 3 Juillet 2023 à 15H au 1 bis, Rue du Sénégal Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Questions diverses.

2023401503SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2023

SOCIETE D'ETUDE ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE

«SANES»

Société anonyme

Au capital social de 2.650.000 DT

Matricule Fiscal : 42714KAM000

RNE : N°0042714K

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société D'ETUDES ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE «SANES» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 14H au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Questions diverses.

2023401504SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2023

SOCIETE L'ATLANTIDE S.A

MF : 31466DAM000

Identifiant unique : 0031466D

Société anonyme

Au capital social de 13.415.000 DT

Siège social : 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société L'ATLANTIDE S.A sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 11 H30 au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Nomination des Administrateurs pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

8- Questions diverses.

2023401505SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2023

ROYAL GARDEN PALACE S.A

Société Anonyme

Au capital 15 647 000D

Identifiant Unique : N°0312450 H

M.F : N° : 312450 HAM000

Siège social : 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la SOCIETE ROYAL GARDEN PALACE SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le Lundi 3 Juillet 2023 à 8H30 au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6. Nomination des Administrateurs pour les exercices 2021, 2022, 2023

7. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

8. Questions diverses.

2023401506SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2023

PALM'AZUR S.A

Société anonyme

Au capital social de 17.400.000 DT

MF : 437799 AAM000

Identifiant unique : 0437799A

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la SOCIETE PALM' AZUR SA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 9H30 au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Nomination des Administrateurs pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Questions diverses.

2023401507SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 Juillet 2023

SOCIETE MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE - SOMET

Matricule fiscal : 288929K A M 000

Identifiant unique : 0288929K

Société anonyme

Au capital social de 9.814.400 DT

Siège social : 1 BIS, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE«SOMET» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 10H30 au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

7- Questions diverses.

2023401508SANB3

Convocation

BSB IMMOBILIERE - SA

Au capital de 2 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

Identifiant Unique : 0578893 E

Les actionnaires de la société BSB IMMOBILIERE.SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 3-7-2023 à 13H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de la réunion.

2023401509SANB3

Convocation

BSB SA

Au capital de 13 392 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

IU : 0033319 B

Les actionnaires de la société BSB SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 3-7-2023 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes de l'exercice 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2023401510SANB3

Convocation

BSB SERVICE & PARTS

SA au capital de 2 000 000 DT

Zone Industrielle Sidi Daoued La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 1211087 F

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le lundi 3-7-2023 à 12H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2022;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2023401511SANB3

Assemblée générale ordinaire

BMCE CAPITAL SECURITIES

Société anonyme

Au capital social de 1.601.500 dinars tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Matricule fiscal : 0942657C/ A/M/000

Immatriculée au Registre National des Entreprises : 0942657C

Le conseil d'administration de BMCE CAPITAL SECURITIES du 27 mars 2023 décide à l'unanimité de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 30 juin 2023 ; 08 heures au siège social de la société sise à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C - 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

2. Examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022;

3. Examen et approbation des états financiers, comptes et bilans de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

5. Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

6. Examen du mandat de deux administrateurs ;

7. Examen du mandat du Commissaire aux Comptes;

8. Examen des quitus de gestion à octroyer au Président, Directeur Général, et aux membres du Conseil d'Administration;

9. Examen de l'allocation d'un montant global de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration;

10. Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

2023401514SANB3

Assemblée générale ordinaire

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital social de 500.000 dinars tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard Caid Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Immatriculée au Registre National des Entreprises : N°0820193P

Le conseil d'administration de BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT du 27 mars 2023 décide à l'unanimité de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 30 juin 2023à 9 heures au siège social de la société sise à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C- 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022;

2. Examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers, comptes et bilans de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

5. Examen des états financiers des FCP "Axis AAA", "AXIS CAPITAL PRUDENT", "AXIS ACTIONS DYNAMIQUES" - et AXIS PLACEMENT EQUILIBRE - à l'exercice clos le 31/12/2022 ;

6. Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

7. Prise d'acte de la démission d'un administrateur et ratification de la composition des organes de gouvernance de la Société;

8. Examen des quitus de gestion à octroyer au Président, Directeur Général et aux membres du Conseil d'Administration;

9. Examen de l'allocation d'un montant global de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration;

10. Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

2023401515SANB3

Assemblée générale ordinaire

BMCE CAPITAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de 298.500 dinars tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard Caied Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Matricule fiscal : 0765236V/A/M/000

Immatriculée au Registre National des Entreprises : N°0765236V

Le conseil d'administration de BMCE CAPITAL TUNISIE du 27 mars 2023 décide à l'unanimité de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 30 juin 2023 à 10 heures au siège social de la société sis à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C- 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

2. Examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers, comptes et bilans de l'exercice clos le 31/12/2022;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

5. Approbation des états financiers consolidés à la date du 31/12/2022 ;

6. Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées ;

7. Examen du mandat de deux administrateurs ;

8. Examen du mandat du commissaire aux comptes ;

9. Examen des quitus de gestion à octroyer au Président Directeur Général et aux membres du Conseil d'Administration.

10. Examen de l'allocation d'un montant global de jetons de présence aux membres du conseil d'administration ;

11. Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

2023401516SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTANTS

Société anonyme

MF : 719353P/A/M/000

Immeuble IDC Immobilière : 3ème étage Les résidences du Parc Jardins de Carthage

Capital : 1.500.000 dt

Les actionnaires de la société «International Development Consultants», sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des opérations contenues dans le rapport spécial relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

5. Quitus aux membres du conseil d'administration relatif à leur gestion au cours de l'exercice 2022 ;

6. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;

7. Déclaration des administrateurs ;

8. Questions diverses.

2023401517SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

M.F : N°0736107 Z

Les actionnaires de la société LINEDATA SERVICES TUNISIE, Société Anonyme au capital de

100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2023 à 10 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022 ;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Pouvoirs pour formalités

9. Questions diverses.

2023401521SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center, Bloc B. Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

M.F : N°1127304VAM000

Les actionnaires de la société LINEDATA TECHNOLOGIE TUNISIE, Société Anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2023 à 11 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022 ;

7. Pouvoirs pour formalités;

8. Questions diverses.

2023401522SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

"Muscats de Kélibia"

Menzel Yahia, Kélibia

IU : 0009903X

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles "Muscats de Kélibia", sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société sis à Menzel Yahia, Kélibia, le jeudi 20 juillet 2023 à 10 heures, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour de l'état des adhérents de la société.

2023R01499SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Nairi Ben Mohamed Abderrazek déclare la perte du titre de propriété n°03/30847 date le 27 juillet 2009 objet de titre foncier n°26774 Mahdia situé à Chebba gouvernorat Mahdia une attestation de perte a été délivrée par le centre de sécurité nationale Chebba Sud sous le n°130 du 22/5/2023.

2023T00610DIVD2

Avis complémentaire

Vu la demande de Maître Yahyaoui Fethi au nom de Madame Hchaichi Insaf de mise à jour n°70562 en vue de l'inscription d'un contrat de vente en date du 7/02/1982 concernant la parcelle n°2400 d'une surface définitive de 301 m² du titre foncier n°45113 Tunis dans lequel l'agence Foncière d'habitation a vendu au profit de Mr Mohamed Ben Bellil Trabelsi la parcelle n°2400 d'une surface de 301 m² du titre foncier n°45113 Tunis.

Attendu qu'il s'est avéré dudit contrat a été rédigé le 7/02/1982 entre l'agence foncière d'habitation et de Mr Mohamed Ben Bellil Trabelsi.

Attendu qu'il a été impossible au demandeur de se procurer une copie légale du contrat de vente.

Attendu que le tribunal a constaté à travers la recherche qu'il a mené soit au bureau soit sur les lieux où la vente avait effectivement eu lieu par, l'agence foncière d'habitation et de Mr Mohamed Ben Bellil Trabelsi.

Vu les dispositions de l'article 17 de la loi n°2001-34 du 10 avril 2001 portant mise à jour des titres fonciers.

Cette publicité complémentaire tient lieu de non délivrance du contrat rédigé le 7/02/1982 et toute personne dont les droits ont été lésés peut s'opposer et l'intervention volontaire ou forcée auprès de la chambre des titres gelés du tribunal immobilier de Tunis au seing de la demande de mise à jour n°70562 dans un délai de deux mois à partir de cette procuration.

2023R01513DIVD2

Avis

Mr Hamadi ben Abdel Rahman Mbarek titulaire de la C.I.N. n°04180778 annonce que le titre de propriété n°15/13626 concernant le titre foncier n°44946 Monastir a disparu et objet d'Attestation de perte n°371 délivrée le 5/6/2023.

2023S00706DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Semi Ben Rjab Tarrach titulaire de la C.I.N n°07736456 en son nom et au nom de tous les héritiers de son père déclare la perte de titre de propriété n°5358/11 objet du titre foncier 46368 Kairouan sis à sisseb délégation Sbikha gouvernorat de Kairouan revenant à son père : Rjab Ben El Bachir Ben Mohamed Tarrach.

Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale dar eljamia n°1002/23 du 26/4/2023.

2023S00717DIVD2

Avis

M. El Hadi Ben Bachir El Forti, son numéro de carte 1101184, déclare que le titre de sa propriété de sa maison dont la superficie est de 105 mètres carrés, est située sur la route d'El Kaid Mohamed km 1 Sfax, est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00778DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Je soussigné Mr. Mahmoud Ben Ahmed Ben Mahmoud Hamza, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale sous numéro : 03914028 né à Sfax le 01 juillet 1960, atteste que j'ai perdu un acte de propriété sous numéro : 02/8775 à propos du titre foncier sous numéro : 82986, Sfax.

Les oppositions ne peuvent être acceptées après l'expiration de 30 jours et ce à partir de sa publication au JORT.

2023X00779DIVD2